

Anglais professionnel — Programme de formation et informations réglementaires

Maîtriser la communication professionnelle en anglais

Atouts Projet - Let's Talk! — Entreprise individuelle 16 rue de l'Orme Mort, 77810 Thomery SIRET 893 919 530 00012 — Code NAF 8559B Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro **11770783477** auprès du préfet de région Île-de-France. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation**. [Consulter le certificat Qualiopi](#)

Dernière mise à jour de cette page : septembre 2026

La formation en un coup d'œil

Intitulé	Maîtriser la communication professionnelle en anglais
Public	Adultes en activité professionnelle
Prérequis	Niveau A1 minimum, vérifié par un test de positionnement
Durée	20 heures de formation en face-à-face avec la formatrice, dans les deux formats
Modalité et rythme	À domicile : 12 séances d'1h30 + 2 séances d'entraînement à la certification. En distanciel : 20 séances d'1h, dont 2 heures d'entraînement à la certification. Le format est choisi avec vous en fonction de vos disponibilités.
Période	25 semaines maximum
Lieu	À votre domicile ou sur votre lieu de travail : Fontainebleau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Samoreau, Héricy et les communes environnantes — ou à distance, partout en France
Effectif	Formation individuelle (1 apprenant)
Reconnaissance délivrée	Attestation de fin de formation + certification CLOE Anglais - Communiquer dans un contexte professionnel , enregistrée au Répertoire spécifique sous le code RS7667
Tarif	1 590 €, exonéré de TVA (art. 261-4-4°-a du CGI)
Délai d'accès	Demande d'inscription au minimum 2 semaines avant le démarrage
Accessibilité	Adaptation possible aux situations de handicap — voir la section dédiée

1. Public visé et prérequis

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse aux **adultes en activité professionnelle** qui utilisent l'anglais dans leur travail, ou qui vont devoir le faire, et qui souhaitent :

- gagner en aisance et en confiance à l'oral comme à l'écrit ;
- participer activement à des réunions et des échanges avec des interlocuteurs anglophones ;
- rédiger des messages professionnels clairs et adaptés à leur destinataire ;
- interagir avec des collègues, clients ou partenaires internationaux.

Prérequis

- **Niveau A1 minimum** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Ce niveau est vérifié avant l'entrée en formation par un **test de positionnement** écrit et oral, réalisé lors de l'entretien préalable. Ce test est gratuit et sans engagement.
- **Pour le format distanciel uniquement** : disposer d'une connexion internet stable et d'un ordinateur ou d'une tablette équipée d'une webcam et d'un micro.
- **Pour le format à domicile** : disposer d'un espace calme permettant le travail oral.

Aucun diplôme n'est exigé.

2. Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

1. **Employer** le vocabulaire professionnel correspondant à son métier et à son secteur d'activité dans des situations de communication courantes ;
2. **Construire** des phrases cohérentes et de complexité variée en mobilisant les principales structures grammaticales de l'anglais ;
3. **Comprendre** un document professionnel écrit court et en restituer le sens global ainsi que des informations précises ;
4. **Comprendre** un énoncé, une instruction ou une question formulée oralement par un interlocuteur anglophone ;
5. **Conduire** un échange professionnel — se présenter, poser des questions, exprimer un accord ou un désaccord, reformuler — avec une prononciation intelligible ;
6. **Rédiger** un message professionnel structuré et adapté à son destinataire.

Ces objectifs correspondent aux compétences évaluées par la certification CLOE Anglais - Communiquer dans un contexte professionnel. Un **objectif de niveau CECRL individuel** est fixé avec l'apprenant à l'issue du test de positionnement, en fonction de son projet professionnel, et sert de référence à l'évaluation finale.

3. Contenu de la formation

Le programme est **modulaire et individualisé**. Il est construit après le test de positionnement, à partir du niveau de départ, du métier et des objectifs de l'apprenant, qui choisit avec la formatrice les modules correspondant à ses besoins. La formatrice ajuste le niveau de difficulté de chaque module au niveau initial de l'apprenant.

Module 1 — Se présenter et présenter son activité

Présenter son parcours et sa fonction, rédiger une biographie professionnelle courte, décrire son entreprise et son secteur. *Modalités : mises en situation, jeux de rôle, rédaction de supports personnels.*

Module 2 — Communiquer par écrit et par téléphone

Rédiger des emails clairs et adaptés au destinataire, répondre au téléphone, prendre et confirmer des rendez-vous, relancer avec tact. *Modalités : exercices de rédaction, simulations d'appels, travail sur les messages réels de l'apprenant.*

Module 3 — Participer à des réunions et à des négociations

Prendre la parole, exprimer un accord ou un désaccord, argumenter, répondre à une objection, synthétiser un échange. *Modalités : jeux de rôle, études de cas, enregistrement et analyse des prises de parole.*

Module 4 — Voyager et interagir à l'international

Organiser un déplacement, se repérer en situation, accueillir un visiteur, échanger dans un contexte interculturel. *Modalités : simulations, jeux de rôle, dialogues guidés.*

Module 5 — Développer ses compétences transversales

Engager une conversation informelle, décliner poliment une demande, comprendre et employer le vocabulaire technique de son domaine. *Modalités : dialogues, fiches pratiques, travail sur documents authentiques du secteur de l'apprenant.*

Modules de consolidation et d'entraînement

Reprise des points de grammaire et de vocabulaire fragiles, travail spécifique sur la prononciation, réactivation des acquis des séances précédentes.

Préparation à la certification (2 heures)

Familiarisation avec le format des deux épreuves, entraînement en conditions réelles, correction individualisée.

4. Méthodes mobilisées et outils pédagogiques

Méthodes

- **Approche communicative et actionnelle** : l'apprenant produit de la langue dès la première séance, à partir de situations issues de son quotidien professionnel.
- **Répétition espacée** : le vocabulaire et les structures travaillés sont réactivés à intervalles croissants pour ancrer les acquis dans la durée.
- **Travail systématique de la prononciation** et des automatismes permettant d'éviter la traduction littérale depuis le français.
- **Alternance** entre compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite.

Activités types

- Dialogues audio et pratique à voix haute de phrases et de formules d'expression ;
- Répétition de dialogues construits à partir de l'expérience professionnelle de l'apprenant ;
- Jeux de rôle et mises en situation ;
- Exercices de prononciation ciblés.

Supports remis à l'apprenant

- Fiches de cours personnalisées, transmises après chaque séance ;
- Attestation de fin de formation.

Moyens techniques

Format à domicile. La formation se déroule à votre domicile ou sur votre lieu de travail, dans un espace calme permettant le travail oral. La formatrice se déplace à Fontainebleau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Samoreau, Héricy et dans les communes environnantes. Les déplacements sont inclus dans le tarif.

Format distanciel. La formation se déroule en classe virtuelle individuelle synchrone, sur une plateforme de visioconférence sécurisée. Un lien de connexion et un mode d'emploi sont transmis avant la première séance, et un test technique est réalisé en amont pour vérifier le son, l'image et la connexion.

Le choix du format se fait lors de l'entretien préalable, en fonction de vos disponibilités, de votre localisation et de vos préférences. Un parcours mixte est possible si votre organisation l'exige.

Encadrement

La formation est conçue et animée par **Claire Vinot**, formatrice et dirigeante d'Atouts Projet. Installée en France depuis 2020 après 25 ans de carrière au Royaume-Uni, elle est titulaire du **certificat TEFL (TESOL) Masterclass**, délivré au Royaume-Uni par Teachers Training en janvier 2021 avec la mention Distinction et accrédité par The CPD Group, qualification d'aptitude à l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère, ainsi que d'une **maîtrise de droit des affaires** de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Cette double compétence lui permet d'accompagner les apprenants sur l'anglais des affaires, juridique et contractuel. Elle est l'unique intervenante et assure également le suivi administratif et pédagogique du parcours.

5. Déroulement, évaluation et suivi

Avant la formation

Test de positionnement écrit et oral, permettant de situer le niveau CECRL de départ, d'identifier les besoins professionnels prioritaires, de sélectionner les modules et de fixer l'objectif de niveau visé.

Déroulement de chaque séance

1. Signature de la feuille de présence ;
2. Travail du module en cours : mises en situation et entraînements pratiques ;
3. Retour individualisé de la formatrice et consignes de travail pour la séance suivante.

Pendant la formation

- **Évaluation formative continue** : retour oral et écrit de la formatrice à chaque séance sur les productions de l'apprenant.
- **Auto-évaluations régulières** permettant à l'apprenant de mesurer sa progression par rapport à son objectif.
- **Point d'étape à mi-parcours** : bilan écrit des acquis et ajustement du programme si nécessaire.

Suivi de l'assiduité

En présentiel, une feuille de présence est signée à chaque séance par l'apprenant et la formatrice.

En distanciel, la formatrice renseigne la feuille de présence à la connexion de l'apprenant, en début de séance. Un lien de connexion est envoyé par email 15 minutes avant le début du cours.

Dans les deux cas, un compte rendu mentionnant les activités réalisées est établi pour chaque séance.

En fin de formation

- **Évaluation finale** : test de mise en pratique et mises en situation professionnelle, mesurant l'atteinte des objectifs fixés au départ.
- **Passage de la certification CLOE**, obligatoire pour les parcours financés par le CPF.
- **Questionnaire de satisfaction** à chaud, puis à froid à 3 mois.
- **Attestation de fin de formation** remise à l'apprenant, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis (article L. 6353-1 du Code du travail).

6. Certification visée et reconnaissance délivrée

Ce que vous obtenez

Document	Émetteur	Nature
Attestation de fin de formation	Atouts Projet – Let's Talk!	Atteste de la réalisation de l'action et des acquis évalués. Ce n'est ni un diplôme, ni une certification.
Certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel	CCI France	Certification enregistrée au Répertoire spécifique sous le numéro RS7667 . Atteste d'un niveau de maîtrise de l'anglais professionnel sur l'échelle CECRL.

La certification est enregistrée au Répertoire spécifique jusqu'en 2031.

Précision importante : la certification CLOE est une certification de **compétences transversales** enregistrée au Répertoire spécifique. Elle ne constitue ni un diplôme, ni un titre professionnel, ni une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle ne confère donc pas de niveau de qualification.

Atouts Projet – Let's Talk! est **habilité à former** par CCI France, dans le cadre de l'offre CLOE Connect, dispositif de certification entièrement à distance. L'organisation des épreuves, la constitution du jury et la délivrance de la certification relèvent exclusivement de CCI France et du Centre Référent CLOE. Nous assurons la préparation et l'inscription de nos apprenants aux sessions d'évaluation.

Objectifs de la certification

La certification CLOE évalue le niveau linguistique dans un contexte général et professionnel, et plus précisément la capacité à : - comprendre des documents écrits ; - maîtriser les structures et le vocabulaire de la langue ; - communiquer dans des situations de la vie courante ou professionnelle.

Votre engagement à vous présenter aux épreuves — à lire attentivement

La passation de la certification est **obligatoire** pour toute formation financée par le CPF.

Depuis le 27 juin 2026, la loi relative à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales impose à tout bénéficiaire mobilisant son CPF pour une formation certifiante de **s'inscrire et de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues par le certificateur**.

Conséquences d'une absence non justifiée : la Caisse des Dépôts peut remettre en cause la prise en charge de la formation et engager le recouvrement des sommes versées. Dans ce cas, **vous restez personnellement redevable du coût total de la formation**, qui vous sera facturé.

Un motif légitime d'absence (maladie, accident, cas de force majeure) permet de justifier le report des épreuves. La liste des motifs recevables sera précisée par décret. Prévenez-nous dès que possible en cas d'empêchement : nous organiserons le report avec le certificateur.

En vous inscrivant à cette formation, vous reconnaissez avoir pris connaissance de cette obligation et vous engagez à vous présenter aux deux épreuves.

Déroulement des épreuves

Épreuve 1 — Test écrit en ligne, avec surveillance asynchrone. Questionnaire adaptatif évaluant le vocabulaire, les structures grammaticales, la compréhension écrite et la compréhension orale. Le format détaillé des épreuves est décrit sur le site du certificateur : certifications-cloe.com

Épreuve 2 — Entretien oral individuel en visioconférence, sur rendez-vous. Dialogue, mise en situation professionnelle et discussion sur un thème lié à votre domaine d'activité. Évalue le vocabulaire employé, la correction grammaticale, le naturel de l'expression, la clarté de la prononciation et la capacité d'interaction.

Obtention : le certificat est délivré à partir du niveau A2. Un objectif supérieur peut être fixé selon votre projet professionnel. Une fois obtenue, la certification est valable à vie.

Votre droit de recours

Si vous contestez le résultat des épreuves, vous disposez d'un **délai de 10 jours à compter de la date du jury** pour adresser une demande de recours à CCI France, via le formulaire en ligne prévu à cet effet ou par email avec accusé de réception à info@certifications-cloe.com. Nous vous accompagnons dans cette démarche.

Traitement de vos données

CCI France est responsable du traitement des données personnelles liées à la certification. Votre certificat est enregistré via la technologie blockchain BCdiploma et transmis à la Caisse des Dépôts pour figurer dans votre passeport de compétences. Votre consentement est recueilli avant l'inscription aux épreuves. La politique de confidentialité des certifications CLOE est communicable sur demande.

Informations complètes sur le site du certificateur : certifications-cloe.com

7. Durée, rythme et délais d'accès

Durée et organisation

La formation représente **20 heures en face-à-face avec la formatrice**, quel que soit le format retenu. Deux organisations sont proposées :

	À domicile	En distanciel
Séances d'apprentissage	12 séances d'1h30	18 séances d'1h
Entraînement à la certification	2 séances	2 heures
Total	20 heures	20 heures

- Les séances sont réparties sur une période de **25 semaines maximum**.
- Les horaires sont fixés avec vous en fonction de vos disponibilités et de celles de la formatrice.
- Le calendrier est établi avant le démarrage et peut être ajusté en cours de parcours.
- Le format à domicile, avec des séances plus longues, laisse davantage de place aux mises en situation. Le format distanciel, avec des séances plus courtes et plus fréquentes, convient mieux aux emplois du temps fragmentés. Nous en discutons ensemble lors de l'entretien préalable.

Délais d'accès

- Les inscriptions sont ouvertes **en continu**.
- La demande d'inscription doit être formulée **au minimum 2 semaines avant la date de démarrage souhaitée**.
- Pour un financement CPF, la réglementation impose un délai minimal de **11 jours ouvrés** entre la validation du dossier sur Mon Compte Formation et l'entrée en formation.

8. Tarif et modalités de financement

Tarif

Poste	Montant
20 heures de cours à 75 € de l'heure	1 500 €
Inscription à la certification CLOE	90 €
TVA non applicable — art. 261-4-4°-a du CGI	0 €
Total	1 590 €

Aucun supplément : test de positionnement, supports pédagogiques, déplacements dans la zone d'intervention et suivi entre les séances sont inclus. Exonération de TVA au titre de l'article 261-4-4°-a du Code général des impôts, sur attestation délivrée par la DRIETS Île-de-France le 23 avril 2024. **Un mot sur le reste à charge.** Depuis 2026, le CPF ne finance plus la totalité d'une formation certifiante : les droits mobilisables sont plafonnés et une participation forfaitaire est demandée à chaque inscription. Ce reste à charge est indépendant de notre tarif — il s'applique quel que soit l'organisme choisi. Nous préférons vous l'annoncer dès maintenant plutôt que vous le faire découvrir au moment de valider votre dossier. Le détail figure ci-dessous.

Financement par le CPF — ce que vous paierez réellement

Depuis février 2026, deux règles limitent la prise en charge par le CPF. Voici le calcul appliqué à cette formation :

	Montant
Coût total de la formation	1 590 €
Droits CPF mobilisables (plafond réglementaire pour une certification du Répertoire spécifique)	- 1 500 €
Complément à financer	90 €
Participation forfaitaire obligatoire	+ 150 €
Reste à votre charge	240 €

À savoir : - Le plafond de 1 500 € s'applique même si votre solde CPF est supérieur. - La participation forfaitaire de 150 € est due par dossier, quel que soit le prix de la formation. Elle se règle par carte bancaire au moment de la validation de l'inscription sur Mon Compte Formation. - **Vous en êtes exonéré** si vous êtes demandeur d'emploi, ou si votre employeur verse un abondement complémentaire. - Un abondement de votre employeur ou de votre OPCO peut couvrir tout ou partie des 240 €. - **Vous avez déjà une certification en anglais ?** Les certifications linguistiques font exception à la règle générale : elles restent finançables par le CPF même si vous détenez déjà une certification dans la même langue. - **La prise en charge est conditionnée à votre présentation aux épreuves.** En cas d'absence non justifiée, le financement peut être remis en cause et le coût de la formation vous être facturé (voir la section 6).

Autres modalités de financement

Situation	Modalité
Financement personnel, hors CPF	70 € de l'heure, sans engagement de volume, rythme libre. Le passage de la certification n'est pas obligatoire.
Financement par l'employeur	Prise en charge au titre du plan de développement des compétences. Convention de formation et devis sur demande.
Financement par un OPCO	Possible selon votre branche. Nous fournissons l'ensemble des pièces nécessaires au montage du dossier.
Demandeur d'emploi	Dispositifs France Travail mobilisables. Exonération de la participation forfaitaire CPF.

Conditions détaillées dans nos [conditions générales de vente](#).

9. Comment s'inscrire

- Prise de contact** — par téléphone, email ou via le formulaire du site. Réponse sous 48 heures ouvrées.
- Entretien préalable et test de positionnement** — environ 45 minutes, gratuit et sans engagement. Il permet de vérifier le prérequis de niveau A1, d'identifier vos besoins et de définir votre objectif.
- Proposition de parcours** — vous recevez un programme individualisé, un calendrier prévisionnel, un devis et les informations de financement correspondant à votre situation.
- Inscription** — signature de la convention ou du contrat de formation, ou inscription directe sur [Mon Compte Formation](#) pour un financement CPF. Pour un financement CPF, vous vous engagez à ce stade à vous présenter aux épreuves de certification.
- Démarrage** — au plus tôt 11 jours ouvrés après validation du dossier CPF, ou à la date convenue pour les autres financements.

10. Accessibilité et situations de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ce que nous pouvons adapter : le rythme et la durée des séances, le choix entre le format à domicile et le format distanciel, le format des supports (agrandissement, contraste renforcé, version audio, version numérique compatible avec les lecteurs d'écran), les modalités d'évaluation et l'organisation du parcours.

Notre démarche : si vous êtes en situation de handicap, signalez-le dès le premier échange. Nous analysons ensemble vos besoins, puis nous définissons les aménagements possibles. Si un besoin dépasse nos moyens propres, nous vous orientons vers les acteurs compétents — Agéfiph, Cap emploi, Ressource Handicap Formation d'Île-de-France — et travaillons avec eux à une solution.

Aménagements d'épreuve : des aménagements de la certification CLOE peuvent être demandés auprès du certificateur. La demande doit être formulée au moins 4 semaines avant la date d'examen ; nous vous accompagnons dans cette démarche.

Référente handicap : Claire Vinot — 07 54 38 35 01 — atoutsprojet@gmail.com

11. Prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

Chaque apprenant a droit à un environnement de formation respectueux et sûr.

Nos engagements : aucune forme de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissement sexiste ou de discrimination n'est tolérée, qu'elle émane de la formatrice, d'un apprenant ou d'un tiers.

Signalement : toute situation peut être signalée à Claire Vinot, par téléphone au 07 54 38 35 01 ou par email à atoutsprojet@gmail.com. Le signalement est traité de manière confidentielle.

Traitement : accusé de réception sous 48 heures ouvrées, entretien proposé sous 5 jours ouvrés, mesures de protection immédiates mises en œuvre sans délai, information écrite de l'apprenant sur les suites données.

Ressources externes : Défenseur des droits (09 69 39 00 00), 3919 (violences faites aux femmes), inspection du travail.

12. Nos résultats

Satisfaction des apprenants

Période : janvier 2023 à septembre 2026 — Source : questionnaires de fin de formation

Indicateur	Résultat	Base de calcul
Taux de satisfaction globale	9,9/10	Moyenne des notes sur 10 attribuées par les répondants à la question de satisfaction globale : 15 réponses recueillies, dont 14 notes de 10/10.
Taux de recommandation	100 %	Part des répondants déclarant qu'ils recommanderaient cette formation : 15 sur 15.
Comblement des lacunes professionnelles	100 %	Part des répondants ayant répondu « oui, tout à fait » à la question portant sur le comblement de leurs lacunes professionnelles : 15 sur 15.
Atteinte des attentes initiales	93 %	Part des répondants ayant répondu « oui, tout à fait » à la question portant sur la réponse à leurs attentes : 14 sur 15, le dernier ayant répondu « en partie ».
Disponibilité et interaction avec la formatrice	100 %	Part des répondants ayant attribué la mention la plus favorable à ces deux questions : 15 sur 15.
Nombre de réponses recueillies	15	—

Résultats à la certification CLOE

Période : avril 2022 à août 2026 — Source : statistiques partenaire CCI France

Indicateur	Résultat	Base de calcul
Taux de réussite à la certification	75 %	Nombre de candidats ayant obtenu la certification rapporté au nombre de candidats ayant passé les épreuves : 9 sur 12. Ce taux atteint 82 % en tenant compte des personnes qui se sont réinscrites pour poursuivre leur formation : 9 certifications obtenues sur 11 personnes présentées.
Taux de présentation aux épreuves	79 %	Nombre de personnes ayant passé les épreuves rapporté au nombre de personnes inscrites à une session : 11 sur 14. Trois candidats ne se sont pas présentés.
Nombre de candidats concernés sur la période	14	Personnes distinctes, pour 16 inscriptions enregistrées.

Deux apprenants ont poursuivi leur formation et se sont représentés à une seconde session d'évaluation : tous deux ont obtenu leur certification. Les candidats n'ayant pas obtenu la certification ont atteint un niveau A1 ou A1+, inférieur au niveau A2 requis pour la délivrance du certificat. Ils ont néanmoins progressé et reçu leur attestation de fin de formation.

13. Réclamations, difficultés et médiation

Une difficulté pendant votre formation

Contactez directement Claire Vinot, par téléphone ou par email. La très grande majorité des difficultés se règlent par un échange rapide et un ajustement du parcours.

Déposer une réclamation

Toute réclamation peut être adressée par email à atoutsprojet@gmail.com ou par courrier à Atouts Projet – Let's Talk!, 16 rue de l'Orme Mort, 77810 Thomery, en précisant votre nom, la formation concernée et l'objet de la réclamation.

Notre engagement de traitement : - accusé de réception sous 48 heures ouvrées ; - analyse et proposition de réponse sous 15 jours ouvrés ; - réponse écrite motivée et, le cas échéant, mise en œuvre d'une action corrective.

Toutes les réclamations sont enregistrées et analysées dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

En cas de désaccord persistant

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous conservez la possibilité de saisir les juridictions compétentes. Pour un litige relatif à un financement CPF, vous pouvez également signaler la situation via la plateforme Mon Compte Formation.

14. Contact

Claire Vinot — Dirigeante, formatrice et référente handicap Atouts Projet – Let's Talk! 16 rue de l'Orme Mort, 77810 Thomery
☎ 07 54 38 35 01 ✉ atoutsprojet@gmail.com 🌐 www.atoutsprojet.com
SIRET 893 919 530 00012 — Code NAF 8559B Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11770783477 auprès du préfet de région Île-de-France. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*
[Mentions légales](#) · [Conditions générales de vente](#) · [Politique de confidentialité](#)